



Votants : 86  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 4 décembre 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 15 décembre 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2015

### COHESION SOCIALE INSERTION – EXPERIMENTATION D'UNE CELLULE D'APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE SUIVI DES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jérôme BALOGE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Alain GRIPPON à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Christine HYPEAU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Alain LIAIGRE à Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Amaury BREUILLE, Marcel MOINARD

#### **Titulaires absents excusés :**

Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Rose-Marie NIETO, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151214-c25-12-2015-DE  
Date de télétransmission : 21/12/2015  
Date de réception préfecture : 21/12/2015

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2015

### **COHESION SOCIALE INSERTION – EXPERIMENTATION D'UNE CELLULE D'APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE SUIVI DES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION**

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le code des marchés publics

- Vu l'article L.5216-7-7 du CGCT
- Vu l'article L.5215-7 du CGCT

Considérant les objectifs du Plan Local pour l'Insertion et L'Emploi (PLIE) et du Développement Durable, la Communauté d'Agglomération du Niortais exprime sa volonté, dans le respect du code des marchés, de mettre à profit la commande publique pour favoriser le retour à l'emploi des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Considérant que cette optimisation des fonds publics est permise par le développement des clauses sociales d'insertion qui fait le lien entre commande publique, emploi et lutte contre les exclusions. Par ailleurs, cette thématique est inscrite dans le cadre du schéma de mutualisation.

En plus de la prise en compte des publics les plus fragiles, la démarche de l'EPCI est motivée par un nombre croissant de financements conditionnés par la mise en œuvre des clauses d'insertion. A titre d'exemples, les services de L'Etat (DRAC), le Conseil départemental des Deux-Sèvres (CAP 79), le Conseil régional (CRDD) conditionnent actuellement leur soutien, à la mise en œuvre de clauses sociales.

A ces éléments qui concernent immédiatement l'ensemble du territoire de la CAN, il est nécessaire d'ajouter la charte locale d'insertion qui devra être mise en œuvre par la CAN, dans le cadre de la convention ANRU quel que soit le montant des financements octroyés sur les quartiers prioritaires, à l'automne 2016.

Consciente de la nécessité de développer à terme une politique globale et partenariale qui pourrait s'exprimer, à l'image d'autres territoires, par la création d'un guichet unique associant les différents donneurs d'ordre (CAN, Ville de Niort, Conseil départemental, Conseil régional, bailleurs...), l'agglomération a choisi de conduire préalablement une expérimentation, à travers la création d'une cellule d'appui pour le développement et le suivi des clauses sociales d'insertion au sein des marchés publics.

Les principales missions de cette cellule portent sur :

- L'Assistance technique aux donneurs d'ordre

La cellule accompagne les donneurs d'ordre dans l'inscription et le suivi des clauses

- Aide à l'identification des marchés de travaux et de services

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20151214-c25-12-2015-DE Date de télétransmission : 21/12/2015 Date de réception en préfecture : 21/12/2015
---

- Conseil sur le choix des modalités d'insertion adaptées
- Assistance technique à la rédaction des pièces du marché
- Suivi, évaluation et bilan de l'action.

Dans le cadre de cette expérimentation, les donneurs d'ordre ciblés sont : la CAN, Habitat Sud Deux-Sèvres, la SA HLM et la SEMIE. S'agissant des communes membres, dans la perspective d'un appui, des sensibilisations et des informations relatives aux clauses seront proposées.

▪ L'Assistance aux entreprises

La cellule aide les entreprises attributaires d'un marché comportant des clauses, à réaliser leurs engagements :

- Information sur les conditions de mise en œuvre de la clause et sur l'offre d'insertion locale
- Mise en relation avec les structures d'insertion par l'activité économique en fonction de la modalité d'exécution de la clause choisie
- Aide à la recherche et la pré-sélection des candidats (définition des profils de poste, pré-recrutement des candidats..)
- Suivi de la bonne exécution de la clause.

▪ Mobilisation et coordination des partenaires de l'emploi :

La cellule facilite la mise en relation des candidats avec les acteurs économique du territoire :

- Repérage et sélection des publics éligibles aux clauses
- Gestions des offres d'emploi et des candidatures
- Animation de l'instance de coordination pour assurer le suivi et la lisibilité du parcours et la professionnalisation des salariés entrés dans le dispositif.

A l'issue de l'année d'expérimentation, un bilan de l'action sera élaboré par la cellule.

Afin de mener à bien cette démarche, la CAN sollicite l'appui de la Ville de Niort qui possède une expérience significative et positive des clauses d'insertion générées par le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale. Cet appui prend la forme d'une prestation correspondant à 50% de l'ETP de l'agent qui a assuré cette mission et les moyens logistiques associés. Le montant de cette prestation est estimé à 24 000 euros.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à valider l'expérimentation relative à la création d'une cellule d'appui pour le développement et le suivi des clauses sociales d'insertion au sein des marchés publics de la CAN, des bailleurs (HSDS, la SA HLM et la SEMIE) ainsi qu'une sensibilisation et une information en direction des communes membres qui seraient intéressées.
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de prestation permettant cette expérimentation et tous documents afférents.

**Motion adoptée par 85 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.**

Pour : 85  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Non participé : 0

**Alain BAUDIN**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151214-c25-12-2015-DE  
Date de télétransmission : 21/12/2015  
Date de réception préfecture : 21/12/2015